Service de santé des armées

Direction des approvisionnements en produits de santé des armées

**Plateforme achats finances santé**

*Bureau Achats*

*Section Services et Maintenance des Structures Médicales*

**MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

MARCHE A PRODEDURE ADAPTEE (Art. R. 2123-1 à R. 2123-7 et R. R2162-6 et 7 du code de la commande publique)

**ANNEXE AU REGLEMENT DE CONSULTATION**

**CADRE DE REPONSE**

**N° DAF\_2025\_000108/PFAF-S/ACHATS/SMSM du 03/03/2025**

Relatif aux

« prestations de transports sanitaires terrestres de patients au profit des hôpitaux Nationaux d’Instruction des Armées parisiens »

**REPONSE OBLIGATOIRE EN UTILISANT CE DOCUMENT**

**(si un mémoire technique est joint à ce cadre de réponse, merci de préciser exactement à quelle page se référer)**

SOMMAIRE

[PREAMBULE 2](#_Toc204701643)

[ANNEXE 1 – MOYENS HUMAINS DEDIES A LA PRESTATION 3](#_Toc204701644)

[1.1 Exécution technique 3](#_Toc204701645)

[1.2 Exécution administrative 4](#_Toc204701646)

[ANNEXE 2 – MOYENS ORGANISATIONNELS MATERIELS DE LA PRESTATION 5](#_Toc204701647)

[ANNEXE 3 – HYGIENE ET PROPRETE DES VEHICULES ET DES EQUIPEMENTS 6](#_Toc204701648)

[ANNEXE 4 – ORGANISATION DE LA PRESTATION 7](#_Toc204701649)

[ANNEXE 5 – RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES, DEVELOPPEMENT DURABLE, HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT, QUALITE 8](#_Toc204701650)

[5.1 Exigences environnementales 8](#_Toc204701651)

[5.2 Exigences sociales 8](#_Toc204701652)

# PREAMBULE

Le présent marché porte sur les prestations de transports sanitaires terrestres de patients à la charge des Hôpitaux Nationaux d’Instruction des Armées parisiens.

Les prestations se décomposent de la manière suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| **N° du lot** | **Objet du lot** |
| 1 | Transports sanitaires Assis Professionnalisés (TAP) (VSL et/ou taxis conventionnés) au profit de l'HNIA PERCY |
| 2 | Transports sanitaires en ambulances simples au profit de l'HNIA PERCY |
| 3 | Transports sanitaires en ambulances para-médicalisées au profit de l'HNIA PERCY |
| 4 | Transports sanitaires en ambulances médicalisées au profit de l'HNIA PERCY |
| 5 | Transports sanitaires en ambulances simples au profit de l'HNIA BEGIN |

Le candidat est invité à compléter le ou les documents suivants en fonction du ou des lots pour lesquels il décide de déposer une offre.

# MOYENS HUMAINS DEDIES A LA PRESTATION

Le candidat doit proposer une organisation pour assurer la prestation de transports. A cet effet, il décrit **pour chaque lot** les moyens humains mis à disposition afin d’assurer les transports.

Les personnes désignées par le titulaire sont seules autorisées pour la prestation objet du marché.

## Exécution technique

**Pour chaque lot**, le candidat doit obligatoirement fournir la copie des diplômes (y compris permis de conduire) : ces documents seront mis dans un dossier comportant le Prénom et le Nom de la personne ainsi que le nom de la société : ***Prénom\_Nom\_Société de transport***.

Concernant les lots 2, 3, 4 et 5, les diplômes sont reconnus par l’Etat français des intervenants pour chaque équipage d’une ambulance.

En l’absence de ces éléments, l’offre est rejetée.

Cet équipage est composé de deux professionnels **dont un au moins détient** le certificat de capacité d’ambulancier (CAA) ou le diplôme d’ambulancier (DA) délivrés par le préfet de région qui atteste les compétences requises pour exercer la profession.

Concernant les lots 3 et 4, les équipages sont accompagnés soit d’un infirmier (lot 3), soit d’un médecin (lot 4).

Le candidat devra également fournir toute documentation utile pour appuyer son offre (CV, attestation de formation, expériences, etc.).

Le candidat doit indiquer :

* les coordonnées du référent Hygiène Sécurité Environnement ;
* les coordonnées du référent qualité ;
* le nombre de régulateurs et d’encadrants ;
* pour le lot 1, le nombre de chauffeurs en semaine, le dimanche et jours fériés ;
* pour les lots 2, 3, 4 et 5, le nombre d’équipages en semaine, le dimanche et jours fériés.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Catégorie  Emploi | Identité  NOM Prénom | Coordonnées |
| Référent hygiène Sécurité Environnement |  |  |
| Référent Qualité |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Acteurs | Nombre |
| Régulateurs |  |
| Encadrants |  |
| Lot 1 - Chauffeurs TAP |  |
| Lot 2 - Equipage |  |
| Lot 3 - Equipage |  |
| Lot 3 - Infirmiers |  |
| Lot 4 - Equipage |  |
| Lot 4 - Médecins |  |
| Lot 5 - Equipage |  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Identité  NOM  PRENOM | Catégorie  Emploi | Diplômes détenus et formations professionnelles continues - années | Expérience professionnelle | Ancienneté dans la spécialité | Ancienneté dans l’entreprise |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

*Ajouter le nombre de lignes nécessaires.*

## Exécution administrative

Le candidat devra fournir la liste des personnels administrativement responsables de la prestation :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Identité  NOM  PRENOM | Catégorie  Emploi | Coordonnées administratives |
|  |  |  |
|  |  |  |

*Ajouter le nombre de lignes nécessaires.*

# MOYENS ORGANISATIONNELS MATERIELS DE LA PRESTATION

Pour chaque lot, le candidat détaille l’organisation technique mise en place dans sa structure pour assurer la réalisation de la prestation dans le respect des exigences fixées par le CCAP (cf. article 2 du CCAP) et dans l’intégralité du CCTP.

A cet égard, son offre doit obligatoirement faire apparaitre les points suivants :

* Véhicules et équipements :
* suivant l’article 4.1 du CCTP, le volume du parc, l’état et les types de véhicules dans la gamme demandée (faire une réponse en précisant le lot);
* le détail des équipements divers : véhicules adaptés aux fauteuils roulants, aux personnes en surcharge pondérale importante, etc…
* la localisation du parc (adresse du ou des garages, locaux divers, etc…).

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nombre de véhicules disponibles** | **Lot 1** | **Lot 2** | **Lot 3** | **Lot 4** | **Lot 5** |
| du lundi au samedi |  |  |  |  |  |
| Dimanches et jours fériés |  |  |  |  |  |

* Organisation de la prestation :
* les modalités de traçabilité et de suivi technique des véhicules (géolocalisation) ;
* le reporting, statistiques et indicateurs, suivi des non conformités, procédure de traitement des litiges et des réclamations.

Le candidat pourra également fournir toute documentation utile pour appuyer son offre.

# HYGIENE ET PROPRETE DES VEHICULES ET DES EQUIPEMENTS

Pour chaque lot, le candidat détaille son protocole d’hygiène ainsi que la propreté des véhicules et des équipements mis en place dans sa structure pour assurer la réalisation de la prestation dans le respect des exigences fixées par le CCAP (cf. article 2 du CCAP) et dans l’intégralité du CCTP.

A cet égard, son offre doit obligatoirement faire apparaitre les points suivants :

* Hygiène et sécurité :
* suivant l’article 4.4 du CCTP, le ou les modes opératoires relatifs à l’hygiène des véhicules de transports sanitaires :
  + un mode opératoire doit définir les différentes étapes de nettoyage – désinfection de l’environnement du patient et de l’intérieur de l’ambulance (brancard, matelas de transfert, drap, couverture, etc.) entre chaque prise en charge afin de prévenir tout risque infectieux ;
  + la procédure de bio nettoyage des véhicules ;
  + il doit préciser également le matériel et les solutions utilisés et disponibles dans l’ambulance ;
  + quelles sont les consignes en cas d’accident ?
  + la procédure de maintenance des véhicules.
* Fourniture et consommables : suivant l’article 4.2 du CCTP, la liste détaillée des fournitures et consommables utilisés pour la prestation.
* Tenue et hygiène des personnels : suivant l’article 4.3 du CCTP, le détail des procédures liées à ces points, notamment :
  + procédure d’hygiène des mains ;
  + procédure relative à l’utilisation de la Solution Hydro Alcoolique (SHA) ;

Le candidat pourra également fournir toute documentation utile pour appuyer son offre.

# ORGANISATION DE LA PRESTATION

Pour chaque lot, le candidat indique les éléments suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Régulation** | **Informations** |
| Horaires d’ouverture et de fermeture |  |
| Téléphone(s) |  |
| Modalités de fonctionnement de la régulation |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Demande de transport non programmé**  (commande le même jour que le transport) | **Information** |
| Délai maximum pour arriver sur site suite à la réception de la demande |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi du traitement des demandes de transports** | **Information** |
| Préciser les outils mis en place ainsi que le nom du Système d’Information.  Si des accès à ce suivi sont ouverts au prescripteur (accès client), merci de le préciser : l’objectif est de permettre le paramétrage avec le système de régulation du ministère des armées. |  |

En complément des éléments mentionnés ci-dessus, le candidat décrit le ou les circuits des commandes de transport (avec et sans régulation centralisée informatique), depuis la réception de la demande jusqu'à la fin du transport, notamment :

* le nom d’un référent qui devra pouvoir être contacté immédiatement, 24H/24 et 7j/7 (y compris jours fériés et chômés) en cas de problème lié au comportement de son personnel ;
* les moyens prévus pour traiter les appels en routine, y compris la nuit (y compris les week-end et jours fériés) ;
* les solutions en cas de défaillance de quelque nature qu’elles soient (d’ordre matériel et/ou humain) ;
* la planification - prise en compte des demandes programmées - mises à jour des plannings (fréquences et modalités) - la description précise et détaillée des moyens matériels dédiés à la réalisation de la prestation, de la réception du bon de transport à la remise du patient au service clinique d’origine - réception de la PMT, envoi d’un véhicule, délai minimal nécessaire à la prise en charge d’un patient, système d’astreinte institué par le candidat pour assurer les transports la nuit, les dimanches et jours fériés, modalités d’organisation proposées pour répondre aux demandes de transport multiples ou simultanées sur une même journée;

Le candidat pourra également fournir toute documentation utile pour appuyer son offre.

# RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES, DEVELOPPEMENT DURABLE, HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT, QUALITE

## Exigences environnementales

Pour chaque lot, le candidat indique les éléments suivants :

* Politique et gestion environnementale (stratégie, formalisation, engagements, actions…) ;
* Taille de la flotte fonctionnant autrement qu’à l’essence ;
* Politique qualité (+ certifications qualité).

Le candidat pourra également fournir toute documentation utile pour appuyer son offre.

## Exigences sociales

Pour chaque lot, le candidat indique les éléments suivants :

* Insertion des personnes éloignées de l'emploi ;
* Lutte contre les discriminations ;
* Politique de gestion des risques, de l’hygiène et de la sécurité (système de management du risque professionnel, plan de gestion des risques individuels et collectifs, politique de prévention…).

Le candidat pourra également fournir toute documentation utile pour appuyer son offre.